**Zeitschrift:** Générations : aînés
**Herausgeber:** Société coopérative générations
**Band:** 31 (2001)
**Heft:** 5

**Artikel:** La basse vision
**Autor:** G.N.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-828359

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

ments naturels. Il y a actuellement beaucoup de gens qui se sentent un peu déprimés et qui consomment des médicaments à base de millepertuis. Ils peuvent avoir des interactions importantes avec d'autres médicaments. Méfions-nous aussi du jus de pamplemousse, qui, pris de façon régulière et importante, peut contrecarrer l'effet de certains médicaments.

**– Que pensent les spécialistes d'ordonner des placebos, ces pilules composées de sucre et de talc, en remplacement des médicaments qui créent une accoutumance?**

**Dr Hélène Kleiber** – Je ne vois aucune indication à prescrire un faux médicament. Si l'on est obligé de prescrire ce genre de faux médicaments, c'est qu'il existe un problème de communication et de relation avec le patient. En aucun cas je ne pourrais justifier la prescription d'un placebo. Ce serait un manque de respect envers le patient.

**– Est-ce que certains médecins ont intérêt à prescrire trop de médicaments?**

**Dr Patrick Forel** – Non, le médecin n'a aucun intérêt à prescrire tel ou tel médicament. Comme les gens sont soumis à la publicité vantant certains produits de lessive, les médecins sont bombardés de publicité et de pression par les délégués médicaux des différentes entreprises pharmaceutiques. Mais le médecin ne retire pas un sou de la prescription de tel ou tel médicament, quel que soit son prix.

**Jean-Robert Probst**

## Les participants

Dr Hélène Kleiber, médecin-chef à l'Hôpital de Gilly; Mme Geneviève Stucky-Muret, infirmière et psychopédagogue à Morges; Dr Patrick Forel, médecin à Morges; M. Grégoire Salaz, pharmacien à Morges; M. Nicolas Schaad, pharmacien à l'Hôpital de Morges.

**Renseignements:** Association Réseau de soins de la Côte, rue Louis-de-Savoie 40, 1110 Morges. Tél. 021/811 11 62.

# La basse vision

*Si votre champ de vision est brouillé, il faut consulter un spécialiste*

**En Suisse, 16% des personnes âgées de plus de 65 ans connaissent des problèmes de basse vision. Comment réagir, lorsque les lunettes ne suffisent plus?**

Compte tenu de l'espérance de vie, les personnes âgées sont toujours plus nombreuses à connaître de véritables difficultés visuelles. Quand les lunettes ne suffisent plus, les gestes les plus simples posent problème, comme lire un journal, consulter un annuaire téléphonique ou regarder une émission télévisée.

Dans la plupart des cas, les causes d'une diminution de la vision proviennent des dommages liés à l'âge du système visuel ou du nerf optique. Lorsqu'il s'agit d'une faible diminution, des loupes, éclairées ou non, suffisent. Pour une diminution plus importante, il existe des téléloupes miniaturisées, qui se fixent sur la monture des lunettes. Le conseil d'un opticien spécialisé est alors indispensable.

L'adaptation d'une aide visuelle s'effectue chez un opticien qualifié. Elle sera évidemment précédée de l'intervention d'un ophtalmologue. Ce dernier établit notamment les ordonnances qui permettent de bénéficier des prestations de l'assurance maladie ou de l'AVS.

Les téléloupes, très utiles en cas de basse vision, coûtent entre 450 et 1500 francs. Les aides financières (notamment de l'AVS), couvrent les trois quarts des frais d'achat de ces accessoires bien pratiques.

Un conseil: si vous connaissez des troubles de la vue entraînant une vision incomplète ou déformée, même avec vos lunettes habituelles, consultez sans attendre un spécialiste. Votre vue est trop précieuse pour la négliger.

**G. N.**

**Renseignements:** Schmutz, spécialiste de la basse vision, Petit-Chêne 20, Lausanne, tél. 021/323 01 36 et Pérolles 5, Fribourg, tél. 026/322 47 06.